

AUDIT

Audit du projet clé DaziT axé sur le développement et l'introduction de la gestion du trafic des marchandises – Passar 2.0

Office fédéral de la douane et de la sécurité des frontières

L'ESSENTIEL EN BREF

L'Office fédéral de la douane et de la sécurité des frontières (OFDF) est en pleine mutation en raison du programme de transformation DaziT, qui vise à le moderniser en profondeur et à numériser ses processus. Lancé en 2018, ce programme doté d'un budget total de 400 millions s'achèvera fin 2026.

DaziT a notamment pour but de simplifier, d'harmoniser et de numériser de bout en bout la perception des droits de douane et de l'impôt sur les importations ainsi que le processus de déclaration des marchandises. En 2026, les systèmes actuels céderont leur place au nouveau système de gestion du trafic des marchandises « Passar », qui facilitera les importations de marchandises. Grâce à ces dernières, l'OFDF génère près de 13 milliards par an. Dans le cadre du présent audit, le CDF a examiné si les conditions d'une mise en service réglementaire, contrôlée et sûre de Passar 2.0 étaient réunies. L'audit a révélé quelques lacunes relatives au système de contrôle interne (SCI), à l'exploitation du cloud, à la sécurité de l'information et à l'introduction de Passar.

Mise à jour du système de contrôle interne

L'OFDF a analysé les processus relatifs au trafic des marchandises et défini un nouveau processus de base. Il a développé un processus standard pour les importations, dont les fonctionnalités sont actuellement définies et implantées au moyen d'une méthode de développement agile. Conformément à la loi sur les finances, l'OFDF doit disposer d'un SCI adapté et efficace avant la mise en service de Passar. Pour ce faire, il a créé pendant l'audit une matrice de contrôle des risques, qu'il devra mettre à jour avant ladite mise en service. Les processus qui garantissent que l'OFDF tient suffisamment compte du SCI pendant le développement du nouveau système sont en cours d'élaboration.

Contrôle des modifications du système Passar

L'OFDF a adapté à ses besoins le *Scaled Agile Framework* (modèle SAFe) afin de pouvoir l'utiliser pour le développement agile de la solution Passar. Il a défini les rôles, les responsabilités et les activités nécessaires. Un processus de gestion du changement comprenant plusieurs contrôles garantit la cohérence de la mise en œuvre. Les modifications sont autorisées après analyse des besoins de tous les groupes d'intérêts concernés. Les tests effectués sont parfois automatisés, parfois réalisés manuellement.

Validation des processus pour l'utilisation du cloud

L'Office fédéral de l'informatique et de la télécommunication exploite une grande partie des applications spécialisées de l'OFDF développées individuellement. La plateforme d'exploitation de ces applications n'est plus prise en charge par le fabricant depuis la fin de 2024. Par conséquent, l'OFDF a décidé d'exploiter l'application Passar et d'autres systèmes périphériques importants dans le cloud de la plateforme Amazon Web Service (AWS).

La plateforme AWS fonctionne de manière stable depuis août 2024, parallèlement à l'infrastructure sur site existante. En vue de l'utilisation et du développement de cette plateforme, diverses équipes assument de nouvelles tâches.

L'OFDF a déjà effectué des travaux préliminaires conséquents afin de définir le nouveau modèle d'exploitation. Il doit maintenant analyser les expériences faites et valider, en tenant compte de l'exploitation en cours, les bases élaborées, avant de les formaliser afin qu'elles puissent encadrer la future utilisation de la plateforme.

Mesures de sécurité pas encore adaptées aux nouvelles conditions-cadres

La migration des applications vers le cloud a une incidence sur les exigences en matière de sécurité de l'information. L'OFDF doit ainsi mettre à jour la documentation correspondante, ce qu'il n'a pas encore fait. En outre, il applique un cadriciel AWS consolidé pour améliorer la sécurité de l'information et suit une feuille de route pour intégrer avec succès les concepts et les méthodes qui ont fait leurs preuves.

Absence d'une analyse relative à la mise à disposition de ressources suffisantes dans le domaine de l'assistance

Les enseignements tirés de l'introduction de Passar 1.0 seront utiles pour l'introduction de Passar 2.0. Si des mesures sont déjà en train d'être mises en œuvre, il est néanmoins important d'utiliser efficacement le temps restant jusqu'au lancement du nouveau système.

En prolongeant la phase pilote, l'OFDF augmente le temps à disposition pour adapter les applications externes devant être rattachées au système. La mise en œuvre opérationnelle est une activité clé, puisqu'elle permet de préparer au mieux les utilisateurs à l'utilisation de l'application. À l'avenir, l'OFDF fournira des ressources supplémentaires, qui joueront un rôle actif dans la phase de test, et organisera des formations intensives à l'intention des utilisateurs. Le CDF recommande de veiller à ce que suffisamment de ressources soient disponibles, notamment pour l'assistance de 2^e niveau.

Afin d'assurer la défense des intérêts du domaine de direction Opérations et, partant, des utilisateurs finaux, un nouveau rôle a été créé et attribué à un collaborateur expérimenté occupant déjà un poste important. L'OFDF garantit ainsi que, dès la phase de développement, tant les exigences que les possibilités d'optimisation de la solution déjà introduite soient identifiées à temps et intégrées en conséquence dans la planification.